

Le permis pour la construction d'un grand immeuble HLM à La Seyne refusé, les riverains soulagés

Mobilisés contre la construction d'un grand immeuble HLM, en lieu et place de l'ex-magasin de meubles de la rue Pierre Mendès-France, les riverains saluent le refus opposé par la ville au projet.

La rédaction Publié le 03/05/2023 à 07:30, mis à jour le 02/05/2023 à 19:34



Wadja et Julie, ses voisines, entourent Ghislaine dont la maison dispose d'un mur (situé derrière elles) mitoyen avec le hangar Altavilla. Dans le projet immobilier, la servitude qui mène au portail de Ghislaine serait surplombée par un porche supportant deux étages de logements. **(Photos M.G.)**

Ghislaine habite ici depuis 1986. Mais depuis 22 ans, elle vit avec *"une épée de Damoclès"* au-dessus de son habitation. Car sa charmante petite maison et son jardin de 500m² sont situés juste à côté de l'ancien magasin Altavilla. Et sur ce site, les projets immobiliers se succèdent depuis deux décennies, notamment à l'initiative de l'office HLM, propriétaire de la friche. Le dernier dossier présenté porte sur la création d'un bâtiment de quatre étages avec 26 logements sociaux. Mais il vient d'être retoqué par la municipalité, qui a refusé la demande de permis de construire.

"Pour nous, la décision prise par la Ville est un vrai soulagement", souffle Ghislaine, entourée de plusieurs riverains regroupés au sein du Collectif quartier Peyron, créé pour s'opposer au projet immobilier. Car s'il devait voir le jour, l'immeuble HLM bouleverserait le quotidien de plusieurs dizaines de personnes attachées à leur cadre de vie.

Et Ghislaine est la première concernée car sa maison est... accolée au hangar Altavilla (que veut raser l'office HLM pour reconstruire *in situ*). Un mur mitoyen se prolonge même tout le long de son habitation. D'où l'inquiétude: *"Peut-on vraiment démolir ce hangar sans abîmer ma maison? Si on enlève trois côtés d'un grand rectangle, comment tient le quatrième?"*, s'interroge-t-elle.

"Un havre de paix à préserver"



Toulon Habitat Méditerranée, propriétaire du terrain, a déposé une demande de permis pour construire 26 logement sociaux à la place de l'ex-magasin Altavilla.

Autre souci de taille: "L'esquisse du projet immobilier comporte un porche qui enjambe la servitude de passage permettant d'accéder chez moi. Du coup, l'actuel passage, où deux voitures ne peuvent se croiser, deviendrait la seule entrée et sortie des locataires des 26 appartements". Pire: en surplomb du porche, deux étages sont projetés. "Avec ça, grimace Ghislaine, mon jardin et tous les arbres plantés depuis trente ans (olivier, figuier, néflier, abricotier, cerisier, citronnier...) passeraient à l'ombre". "Ce jardin est un havre de paix qu'il n'est pas possible de saccager, d'autant qu'il y a si peu d'espaces verts à proximité, relève Julie, une voisine. Sans compter qu'ici, plein d'oiseaux trouvent refuge, ainsi que des animaux nocturnes (hiboux, chauve-souris...) qui se nourrissent grâce à la biodiversité que préserve ce jardin". Au passage, Julie redoute aussi les conséquences du chantier (démolition – reconstruction): "Étant

donné la proximité des maisons, ce serait un enfer, avec du vacarme et de la poussière en pagaille".

"Ce n'est pas une victoire définitive"

Autre voisine de Ghislaine, Wadja serait aussi très impactée par le projet : *"Avec un immeuble si proche de ma maison, je serai toujours embêtée par le bruit, par le vis-à-vis (car les locataires auront vue chez moi), et aussi par l'ombre..."*. En fait, résume Laurent, également riverain, *"cet immeuble ferait du mal aux habitants les plus proches, mais aussi à tout le quartier du fait des complications terribles au niveau de la circulation – qui est déjà problématique. En plus, le projet ne tient pas compte du risque inondation"* (lire ci-contre).

"Plutôt qu'un immeuble, insistent les riverains, il serait judicieux de désimperméabiliser, de créer un espace vert et des jeux pour les enfants, sans oublier un petit parking (mais sans bitume pour laisser l'eau s'infiltrer), parce que tout cela manque dans le quartier".

Pour l'heure, ces administrés expriment leur gratitude à l'égard de la municipalité qui, en refusant le permis, *"s'est penchée sérieusement et humainement sur ce dossier"*. Mais ils sont conscients que *"THM ne va pas lâcher l'affaire et fera un recours en justice. On sait que la décision de la Ville n'est pas une victoire définitive, concluent les membres du collectif, c'est pourquoi on va rester vigilants et mobilisés"*.